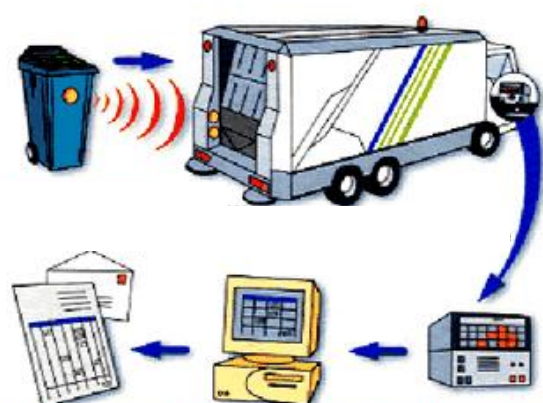


# La Pesée Embarquée

Le SICOTRAL possède un système de pesée embarquée sur ces camions de ramassage d'ordures ménagères, voici son fonctionnement :



- 1) **Identification** : Chaque bac est équipé d'une puce qui permet lors de son ramassage d'identifier son utilisateur.
- 2) **Pesée** : Les bacs sont pesés de manière automatique lors du levage avant et après avoir été vidés.
- 3) **Gestion des informations** : Le système informatique du camion associe à chaque usager le poids d'ordures ramassées.
- 4) **Traitement des données** : Celles-ci sont rassemblées et communiquées avec la facturation.

## La Tarification

### Part fixe :

Elle est de 72 € par an et par ménage. Cette part fixe sert à financer notamment la collecte sélective, les déchetteries (collecte, transport et traitement), les frais administratifs et de personnel.

Pour les usagers autres que les ménages (Résidences secondaires, artisans, agriculteurs, ...) elle est de 62 €/An.

### Part gestion de bac :

Elle est de 2 € par bac. Elle sert à financer la gestion des bacs.

### Part à la levée :

Elle est fonction du volume du bac levé :

- Bac jusqu'à 140 L : 1.17 €
- Bac de 141L à 180 L : 1.50 €
- Bac de 181L à 240 L : 2.00 €
- Bac de 241 L à 340 L : 2.83 €
- Bac de 341 L et plus : 5.00 €

Elle sert notamment à financer le carburant et les frais de personnel de la collecte des ordures ménagères en porte à porte.

### Part au poids :

Elle est de 0.27 € par kg de déchets ménagers résiduels.

Pour les ménages elle ne s'applique qu'à partir de 20 Kg de déchets collectés par période de facturation.

Pour les non-ménages elle s'applique dès le 1er Kg de déchets collectés. Elle sert à financer notamment le coût du traitement des ordures ménagères.

**Période de facturation** : Vous recevrez 2 factures par an :

Une au 30 Avril et une au 31 Octobre.

### Exemple de tarifs pour les ménages

*Selon notre moyenne : 70 kg de déchets par habitant et par an.*

#### Pour 1 personne :

- 72 € de part fixe.
  - 2 € de part de gestion de bac.
  - 6 levées du bac de 180 L à 1.50 € = 9.00 €.
  - 70 kg de déchets produits dont 40 kg de déchets non facturés soit  $30 \text{ kg} \times 0.27 = 8.10 \text{ €}$ .
- Calcul :  $72 + 2 + 9 + 8.10 = 91.10 \text{ €}$

#### Pour 2 personnes :

- 72 € de part fixe.
  - 2 € de part de gestion de bac.
  - 8 levées du bac de 180 L à 1.50 € = 12 €.
  - 140 kg de déchets produits dont 40 kg de déchets non facturés soit  $100 \text{ kg} \times 0.27 = 27 \text{ €}$ .
- Calcul :  $72 + 2 + 12 + 27 = 113 \text{ €}$   
Soit 56.50 € par personne.

#### Pour 4 personnes :

- 72 € de part fixe.
  - 2 € de part de gestion de bac.
  - 12 levées du bac de 240 L à 2.00 € = 24 €.
  - 280 kg de déchets produits dont 40 kg de déchets non facturés soit  $240 \text{ kg} \times 0.27 = 64.80 \text{ €}$ .
- Calcul :  $72 + 2 + 24 + 64.80 = 162.80 \text{ €}$   
Soit 40.70 € par personne.